



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 30 janvier 2020

### La performance de Frontex sous la loupe de la Cour des comptes européenne

La Cour des comptes européenne a lancé un audit afin d'examiner si l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) a fourni jusqu'ici un soutien efficace aux États membres dans la mise en œuvre de la gestion européenne intégrée des frontières extérieures.

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui une AuditInfo sur Frontex. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles sont conçues pour servir de source d'information à ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités.

Frontex, qui tire son nom de la contraction de l'expression «frontières extérieures», a été créée en 2004 pour gérer la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'UE. Sa mise en place était considérée comme une étape cruciale du développement d'une gestion intégrée des frontières de l'Union. Depuis, son rôle, son budget et ses ressources ont augmenté progressivement. À la suite du pic atteint en 2015 dans le flux migratoire, ses pouvoirs ont été renforcés et elle est devenue l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. La subvention que l'UE lui accorde annuellement sur son budget a nettement augmenté, passant de 137 millions d'euros en 2015 à 322 millions d'euros en 2020. Dans le même temps, la Commission européenne a donné son feu vert à la «nouvelle» agence pour recruter 1 000 agents en 2020.

De nouvelles règles entrées en vigueur en décembre 2019 visent à étendre encore les prérogatives de l'agence. Elles proposent également de porter son budget à 11 milliards d'euros pour la période 2021-2027 – essentiellement afin de constituer le corps permanent de 10 000 gardes-frontières des États membres et d'acquérir de nouveaux équipements – et de relever son propre effectif à 3 000 agents au cours des prochaines années.

*«Frontex joue un rôle charnière dans la réalisation de la gestion intégrée des frontières extérieures de l'UE et est devenue un acteur majeur de la gestion des flux migratoires au niveau européen», a déclaré M. Leo Brincat, le Membre de la Cour responsable de l'audit. «Notre audit nous permettra de vérifier si elle exécute efficacement sa mission.»*

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu).

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

Les auditeurs examineront si les activités principales de Frontex se traduisent par un soutien efficace en matière de gestion intégrée des frontières extérieures de l'UE, et en particulier si:

- son suivi de la situation aux frontières extérieures de l'Union permet de réagir rapidement et de manière ciblée aux incidents frontaliers;
- ses analyses des risques et ses évaluations de la vulnérabilité en ce qui concerne la capacité des États membres de gérer leurs frontières constituent des outils utiles pour protéger les frontières de l'UE;
- sa réponse opérationnelle contribue au développement d'une gestion européenne intégrée des frontières extérieures.

Le rapport d'audit devrait être publié en 2021.

### **Remarques à l'intention des journalistes**

L'UE compte plus de 42 000 kilomètres de littoral, près de 9 000 kilomètres de frontières terrestres et quelque 300 aéroports internationaux.

Avec l'entrée en vigueur de la convention de Schengen en 1995, l'UE a voulu créer un espace de liberté, de sécurité et de justice. Le but était d'abolir les contrôles aux frontières intérieures tout en gérant les menaces et les problèmes transfrontaliers graves, comme la criminalité et la migration, au moyen d'une stratégie de gestion intégrée des frontières extérieures.

Frontex remplit quatre missions principales supposées contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des frontières extérieures: assurer un suivi de la situation dans le but d'offrir une vision toujours actualisée de ce qui se passe aux frontières extérieures et des flux migratoires; analyser les risques et évaluer la capacité des États membres de gérer leurs frontières; apporter une réponse opérationnelle dans la lutte contre l'immigration clandestine et la criminalité transfrontalière ainsi que dans le renforcement de la coopération entre gardes-côtes; fournir un soutien au retour des ressortissants de pays tiers.

La Cour des comptes européenne a publié récemment des rapports spéciaux sur les systèmes de contrôle utilisés aux [frontières de l'espace Schengen](#), ainsi que sur la [gestion des flux migratoires](#) en Grèce et en Italie. Elle compte consacrer prochainement un audit au soutien aux retours.

*Contact presse pour cette AuditInfo*

*Damijan Fišer – E: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu) T: (+352) 4398 45 510 / M: (+352) 621 552 224*